

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2018

Numéro de version 5

Révision: 16.05.2017

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **Weber Primaire pour sols**

Numéro de la fiche technique de sécurité: XXP007714

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Chimie de la construction

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

Weber

Saint-Gobain Weber Beamix B.V.

Postbus 7932

5606 SH Eindhoven

T: +31 (0)40 259 79 11

info@weberbeamix.nl

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Centre anti-poison: +32 (0)70 245 245

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

#### 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description : Mélange de substances sans ingrédients dangereux

Composants dangereux : néant

SVHC néant

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2018

Numéro de version 5

Révision: 16.05.2017

**Nom du produit Weber Primaire pour sols**

(suite de la page 1)

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

**Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.

**après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

**après contact avec la peau :** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

**après contact avec les yeux :**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

**après ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction:** Le produit n'est pas combustible.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement spécial de sécurité :** Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2018

Numéro de version 5

Révision: 16.05.2017

### Nom du produit Weber Primaire pour sols

(suite de la page 2)

**Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Stockage :

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

**Indications concernant le stockage commun :** Pas nécessaire.

**Autres indications sur les conditions de stockage :** néant

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

##### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

##### Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fiche de données de sécurité.

##### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Équipement de protection individuel :

##### Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

**Protection respiratoire :** N'est pas nécessaire.

##### Protection des mains :

Des gants de protection doivent être utilisés si un risque de contact direct et constant existe.

##### Matériau des gants

Butyle

Nitrile, NBR

**Protection des yeux :** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

**Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### Indications générales.

##### Aspect:

<b>Forme :</b>	suspension
<b>Couleur :</b>	selon désignation produit
<b>Odeur :</b>	non caractéristique
<b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.

**valeur du pH:** Non applicable.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2018

Numéro de version 5

Révision: 16.05.2017

### Nom du produit Weber Primaire pour sols

(suite de la page 3)

<b>Changement d'état</b>	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	100 °C (DIN)
<b>Point d'éclair</b>	non applicable
<b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>	Non applicable.
<b>Température d'inflammation :</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition :</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
<b>Danger d'explosion :</b>	Le produit n'est pas explosif.
<b>Limites d'explosion:</b>	
inférieure :	non applicable
supérieure :	non applicable
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur :</b>	Non déterminé.
<b>Densité :</b>	non déterminée
<b>Masse volumique:</b>	Non applicable.
<b>Densité relative.</b>	Non déterminé.
<b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Vitesse d'évaporation.</b>	Non déterminé.
<b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :</b>	partiellement miscible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité :</b>	
dynamique :	Non déterminé.
cinématique :	Non déterminé.
<b>Test de séparation des solvants :</b>	Non déterminé.
<b>Teneur en solvants:</b>	
EU-VOC	1,54 %
<b>9.2 Autres informations</b>	Aucune.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.2 Stabilité chimique**

**Décomposition thermique / Conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue

**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

## **Fiche de données de sécurité**

**selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 30.10.2018

Numéro de version 5

Révision: 16.05.2017

**Nom du produit Weber Primaire pour sols**

(suite de la page 4)

**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effet primaire d'irritation :****de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**des yeux :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Sensibilisation :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)****Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Comportement dans des compartiments de l'environnement :****12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Autres indications écologiques :****Indications générales :**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2018

Numéro de version 5

Révision: 16.05.2017

**Nom du produit Weber Primaire pour sols**

**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite de la page 5)

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Recommandation :**

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

**Catalogue européen des déchets**

Code de déchets possible: Le code de déchets effectif dépend de la source des déchets.

08 02 99	déchets non spécifiés ailleurs
----------	--------------------------------

**Emballages non nettoyés :**

**Recommandation :**

Evacuation conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**14.1 Numéro ONU**

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA néant

**14.5 Dangers pour l'environnement:** Non applicable.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

**Indications complémentaires de transport :** Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2018

Numéro de version 5

Révision: 16.05.2017

**Nom du produit Weber Primaire pour sols**

(suite de la page 6)

**"Règlement type" de l'ONU:** néant

### \* RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Regulation (EC) No 1907/2006 (REACH) (Candidate List, Annexes XIV and XVII)

Regulation (EC) No 1272/2008 (CLP)

Directive 2004/42/CE (VOC), cf. section 9

**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** cf. section 2

#### Directive 2012/18/UE

**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### \* RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Service établissant la fiche technique de sécurité:** Département R&D

#### Contact :

J. Blaakmeer

Tel.nr: +31 40 259 78 87

#### Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

#### \* Données modifiées par rapport à la version précédente

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.